

EscalADZ – Fiche -18 ans

À ramener à la première séance encadrée

A- Autorisation parentale pour les mineurs (<18 ans)

Nom + prénom du Responsable Légal (RL) :

Signature :

Autorise Nom + Prénom :

- À participer aux différentes activités du club,
- À pratiquer l'escalade ou toute autre activité statutaire de la FFME, encadré(e) par des personnes responsables de l'association,
- À être transporté(e) dans les véhicules des adultes responsables de l'association ;
- À accepter toute intervention chirurgicale et médicale qui s'avérerait nécessaire pour l'adhérent, après avis des autorités médicales consultées.

Pour **les mineurs de plus de 14 ans et titulaire du passeport FFME ORANGE**

- À pratiquer l'escalade sur le mur SAE de la Plaine des Sports – DOUARNENEZ, en dehors des créneaux encadrés. Je suis informé et accepte que durant ces séances **non encadrés** je **RESTE** le responsable légal du mineur.

B- Personne à contacter en cas d'urgence pour les mineurs

Nom :

Prénom :

Adresse :
.....

Téléphone :

